

LE DIX-NEUF

Tous ensemble,
nous sommes la République !

Budget participatif

La Philharmonie

NOUVEAU
GYMNASE
MACDONALD

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie du 19^e arrondissement
5-7 place Armand-Carrel
Métro Laumière - Bus n° 48, 60 et 75
www.mairie19.paris.fr

BUREAUX OUVERTS :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h 30 (pour les déclarations de naissance et décès)

STANDARD : 01 44 52 29 19

ACCUEIL : 01 44 52 28 90

Pendant que vous effectuez vos démarches, vous pouvez confier vos enfants (de l'âge de la marche à 6 ans) à l'espace accueil (halte jeux Laumière) pour une durée de 2h. Service gratuit. Au rez-de-chaussée de la Mairie, Escalier B - 01 44 52 27 02

COMMISSARIAT CENTRAL

Service d'accueil, de recherche et d'investigation de la police judiciaire
3, rue Erik-Satie - 01 55 56 58 00
Ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7

MAISON MÉDICALE DE GARDE PARIS NORD-EST

Consultations urgentes de médecine générale. 9-21, sente des Dorées (à l'intérieur de l'hôpital Jean-Jaurès)
Ouvert du lundi au vendredi de 20h à 23h. Samedi de 14h à 20h. Dimanche et jours fériés 9h à 20h - 01 44 84 53 47

SAPEURS POMPIERS DU 19^E

01 40 36 86 03 - 1, quai de l'Oise

SOS MÉDECINS

01 47 07 77 77

URGENCES MÉDICALES DE PARIS

01 53 94 94 94

SERVICE PROPRETÉ DU 19^E

01 53 72 54 00

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur RDV au 39 75 (prix d'un appel local)



LE DIX-NEUF

N°35 / MARS - MAI 2015

Directeur de publication : François Dagnaud
• Co-directeur : Bruno Lapeyre • Responsable de la rédaction : Éric Bony • Photos : Nathalie Prébende, Éric Bony, Mathieu Delmestre, Tami Notsani
• Conception maquette et réalisation : Tami Notsani & Laurent Mareschal • Impression : Imprimeries Morault
• Distribution : Adrexo • Tirage : 85 000 • Dépôt légal : en cours • Si vous ne recevez pas Le DIX-NEUF, contactez-nous au 01 44 52 29 59
Le DIX-NEUF est imprimé sur du papier recyclé

03 ÉDITO

François Dagnaud,
Maire du 19^e arrondissement

04 QUESTIONS-RÉPONSES

Questions, réflexions, avis, suggestions ; cette page vous est ouverte

06 NOUS Y ÉTIENS

Retour en image sur les petits et grands évènements de votre arrondissement

12 DANS NOS QUARTIERS

Résultats de la votation « Place des Fêtes »

14 LE 19^E AU QUOTIDIEN

Travaux, aménagements urbains, nouveaux équipements, initiatives... Le 19^e bouge

16 DÉMOCRATIE EN ACTION

L'actualité des Conseils de quartier et du Conseil des anciens

19 DOSSIER

Budget participatif : c'est à vous de choisir !

24 PURE CULTURE

De la culture à l'état pur !

26 EN FORME

Nouveau gymnase Macdonald : du sport en plus !

28 EN DÉBAT

L'opinion des groupes politiques du Conseil d'arrondissement

30 À L'AFFICHE

L'agenda culturel et associatif



www.mairie19.paris.fr



www.facebook.com/mairie19



twitter.com/@Paris19e



Nous avons traversé les premiers jours de 2015 dans la sidération des attentats de Charlie-Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes. Ces attentats ont frappé la République puisque ses valeurs fondatrices, la liberté et la laïcité, étaient la cible des assassins. Mais le haut-le-cœur né de cette barbarie a aussi créé un électrochoc : nous avons été des millions, à Paris, partout en France et loin dans le monde, à nous retrouver le 11 janvier, pour témoigner de la force de notre fraternité et manifester notre attachement à ces valeurs qui nous font vivre ensemble. A rendre hommage au courage de nos policiers. A mesurer aussi la terrible réalité de l'antisémitisme. A réaliser enfin, que dans notre communauté citoyenne, tous les enfants de la République ne se sentent pas reconnus à leur juste place.

Dans le traitement médiatique de ces événements, notre arrondissement a été l'objet de raccourcis, donnant du 19^e une image très éloignée de ce que nous sommes. « La filière du 19^e », répétée en boucle, a concerné il y a dix ans une poignée de jeunes en perdition. Elle a été très vite démantelée, ses acteurs condamnés. Dix ans après, il serait stupide et injuste d'en

faire porter la responsabilité aux 186 000 habitants du 19. Nous le savons,

le 19^e c'est d'abord une « filière de gens biens » qui vivent paisiblement et respectueusement, parmi lesquels je veux saluer Lassana Bathily, le héros de l'hyper Cacher, parrainé en 2007 dans notre Mairie alors qu'il était lycéen sans papier.

Que faire maintenant de ce mélange d'émotion et de détermination ?

Comment concrétiser cette envie d'être d'utile ? Notre arrondissement fourmille de compétences, de dévouements et de générosités,

mobilisés pour l'éducation et l'aide aux devoirs, la culture, le sport, la

solidarité, l'égalité et le refus des discriminations, l'accès à l'emploi, la prévention de toutes les violences, l'émancipation, la lutte contre l'obscurantisme et tant d'autres combats ! Nous les accompagnerons encore plus fortement.

Mais c'est le moment d'aller plus loin. Avec l'équipe municipale, je réunirai à la Mairie, dans les semaines qui viennent, toutes les forces vives du 19^e, tous ces acteurs de terrain, pour porter de nouveaux projets d'éducation populaire au service de notre vivre-ensemble. Le Budget participatif qui vous est présenté dans ce numéro est déjà une façon de s'engager au service de notre cité.

Vous découvrirez aujourd'hui la nouvelle formule de votre journal municipal. Conçue pour le rendre plus lisible, plus attrayant, mieux adapté aux informations qu'il vous livre, elle témoigne de notre capacité d'avancer ensemble.

FRANÇOIS DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement

UNE INTERROGATION SUR L'ARRONDISSEMENT ?
UNE QUESTION PRATIQUE ?
CETTE RUBRIQUE EST POUR VOUS !

GRAND MIX

Mixité sociale dans les quartiers populaires. Pourquoi a-t-on l'impression que la mixité recule dans certains immeubles du parc social et qu'ils se paupérisent ?

On le sait, la crise économique fragilise les catégories les plus vulnérables de la population. On le sait moins, plusieurs mesures prises par les Gouvernements Sarkozy-Fillon ont accéléré le phénomène : décret d'août 2007 augmentant lourdement les surloyers pour les classes moyennes, loi MOLLE de 2009 abaissant de 10% le plafond de ressources pour avoir droit à un logement social, puis loi DALO qui prévoit de pénaliser l'Etat pour accélérer le relogement prioritaire des familles les plus démunies. Ces mesures se sont conjuguées pour détourner les classes moyennes du parc social où elles constituent pourtant un véritable facteur d'équilibre. La réforme de la Politique de la Ville engagée en 2014 donne des moyens nouveaux pour préserver ou rétablir une vraie mixité sociale. Elle a déjà permis d'élargir le périmètre des quartiers plus fragiles, là où les locataires du parc social sont exemptés de surloyers. Sur l'ensemble de la capitale, on passe de 19900 à 42000 logements sociaux exemptés de surloyers. A Paris toujours, le nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) a été adopté le 9 février au Conseil de Paris. François Dagnaud est intervenu dans le débat pour défendre ces dispositions

qui constituent un soutien efficace à la mixité sociale et il a fait adopter un amendement pour permettre, dans les arrondissements comme le nôtre qui ont déjà plus de 25% de logements sociaux, de donner la priorité aux habitants de ces arrondissements dans les attributions de logements sociaux.

CROTTES !

Les dégâts de la pollution canine.

Ces dernières années, on a vu des progrès. Mais, ces derniers temps, j'ai le sentiment que les maîtres de chiens font moins attention. Que comptez-vous faire pour lutter contre cette pollution ?

Malheureusement, les amis des chiens semblent aujourd'hui moins vigilants quant aux déjections. La Mairie a déjà pris des dispositions pour rappeler aux propriétaires de chiens leurs obligations. Une campagne de prévention et de sensibilisation va ainsi être mise en œuvre dans les rues « à chiens ». Concrètement, un courrier sera distribué aux riverains de ces rues, réaffirmant l'obligation de ramassage des déjections. Des éducateurs canins seront déployés sur le terrain pour expliquer comment tenir son chien dans l'espace public et des stands d'informations seront animés par des agents de la Division de Propreté du 19^e arrondissement.

Enfin, les agents du CAPP (Centre d'Action pour la Propreté de Paris) accompagneront ce dispositif par la verbalisation renforcée des propriétaires de chiens indisciplinés. A noter que l'amende forfaitaire qui s'élève aujourd'hui à 35€ va être doublée, si l'Etat accède à la demande de la Mairie.

Pour nous écrire :

LE DIX-NEUF

Service communication de la Mairie du 19^e
5/7 place Armand Carrel 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr



PARKING EN HLM

Location obligatoire des places de parking en HLM ? Un bailleur social peut-il toujours obliger un locataire à louer un parking quand il n'en a pas l'usage ?

Les locataires du parc social ont du pendant longtemps louer une place de parking avec leur logement, quand bien même ils n'avaient pas de voiture ! Pour y remédier, la loi du 29 juillet 1998 avait permis la dissociation logement/parking dans les immeubles livrés après le 5 janvier 1977, date d'entrée en vigueur de l'APL. Dans les immeubles plus anciens, les organismes HLM pouvaient louer à toutes personnes, même extérieures à leur patrimoine, les places de parking inoccupées mais ils les laissaient la plupart du temps à la charge de leurs locataires. L'article 118 de la loi ALUR du 24 mars 2014 a fait sauter cette date butoir de 1977. Désormais, quelle que soit la date de livraison de l'immeuble, « la location des logements à usage locatif ne peut être subordonnée à la location d'une aire de stationnement. Les locataires concernés peuvent renoncer à l'usage d'une aire de stationnement. Dans cette hypothèse, ils bénéficient d'une réduction de loyers et de charges d'un montant correspondant au prix qui leur était demandé pour la location de l'aire de stationnement considérée. »

RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

Une évolution des règles de fixation des impôts locaux est-elle prévue pour éviter que les résidents (locataires ou propriétaires) d'immeubles récents continuent à payer davantage que les résidents d'immeubles anciens, parfois plus cossus et mieux situés ? Les taxes foncière et d'habitation étaient calculées jusqu'à présent en fonction de la valeur locative des logements, évaluée en 1970, ce qui a conduit à de fortes disparités. Ces bases d'imposition engendraient des aberrations, certains habitants de quartiers huppés acquittant des taxes dérisoires au motif que leurs immeubles n'avaient pas été rénovés en 1970, alors qu'un immeuble HLM récent pouvait avoir une valeur locative

supérieure aux yeux du fisc... Il fallait remettre de la justice et de la cohérence dans le système fiscal local. Le Ministre des Finances a pris le 26 décembre un arrêté autorisant cinq départements, dont Paris, à expérimenter dès 2015 la révision des valeurs locatives des logements. Ce toilettage des bases d'imposition provoquera des hausses d'impôts pour certains, jusqu'à présent faiblement taxés, et des réductions d'impôts pour beaucoup d'autres. Un rapport sur cette expérimentation devra être transmis au Parlement avant le 30 septembre pour « tirer les conséquences de la révision pour les contribuables, les collectivités territoriales et l'Etat ».

TOUS ENSEMBLE NOUS SOMMES LA RÉPUBLIQUE !

APRÈS LE TRAUMATISME DES ATTENTATS DE CHARLIE HEBDO, DE MONTROUGE ET DE L'HYPER CACHER DE LA PORTE DE VINCENNES, LES MANIFESTATIONS CÉLÉBRANT LE VIVRE ENSEMBLE DANS LE 19^E ONT REVÊTU UNE SYMBOLIQUE PARTICULIÈRE, AU-DELÀ DES CLICHÉS ET DES RACCOURCIS VÉHICULÉS PAR CERTAINS MÉDIAS.

MARCHE RÉPUBLICAINE

11 JANVIER François Dagnaud, Maire du 19^e a appelé les habitants à se rassembler devant la Mairie pour rejoindre la marche républicaine place de la République qui a mobilisé près de 2 millions de personnes à Paris -4 millions dans la France entière- en hommage aux 17 victimes des attentats à Charlie Hebdo, à Montrouge et à la Porte de Vincennes, contre la barbarie, l'antisémitisme et pour la liberté d'expression.



LASSANA BATHILY NATURALISÉ

20 JANVIER Lassana Bathily, qui a eu un comportement héroïque en sauvant de nombreuses vies dans l'hypermarché Cacher de la Porte de Vincennes où il travaillait, en mettant à l'abri plusieurs otages, puis en donnant des informations précieuses à la police, a été naturalisé avec les honneurs, lors d'une cérémonie au Ministère de l'intérieur. En 2007, alors jeune lycéen sans papier, il avait été parrainé, à la Mairie du 19^e par ses soutiens de RESF (Réseau Education Sans Frontières).



Photo: DR

PLANTATION D'UN « ARBRE DE LA LAÏCITÉ »

6 FÉVRIER Les élèves d'une classe de CP de l'école élémentaire 118 boulevard Macdonald ont planté un « arbre de la laïcité » sur le quai du Lot, à l'initiative des délégués départementaux de l'Education Nationale, en présence de François Dagnaud, Halima Jemni, Nicolas Nordman et Fanny Gaillane, déléguée du Conseil de quartier.

CONTRAT JEUNESSE DU 19^E

31 JANVIER Une cinquantaine de jeunes de 14 à 25 ans qui habitent, travaillent, étudient ou ont un lien fort avec le 19^e arrondissement se sont réunis en Mairie à l'initiative de François Dagnaud, Maire du 19^e et Gabriel Gau, Adjoint au Maire chargé de la jeunesse et de la vie étudiante, pour un après midi de travail, animé par l'association Korhom. Il participent à la préparation du Contrat Jeunesse de l'arrondissement en définissant les priorités des trois prochaines années dans les domaines des loisirs, de la culture, du sport, de la santé, de l'emploi, du logement...



À droite : Gabriel Gau

UN ISLAM SOLIDAIRE

JANVIER - FÉVRIER A l'occasion de la commémoration de la Libération du Camp d'Auschwitz, l'association Les Bâtisseuses de paix a organisé une action de prévention éducative pour donner une autre image de l'Islam solidaire. Le film « La résistance oubliée de la Mosquée de Paris » de Deri Berkani, un réalisateur du 19^e a été projeté à des élèves des collèges Georges Brassens et Edouard Pailleron et des écoles élémentaires Ourcq A, Mathis et Emile Bollaert. Le film rend compte d'un épisode peu connu qui vit des Musulmans sauver des Juifs de la Shoah. La projection a été suivie d'un débat et les élèves ont reçu le livre publié à partir du film.

COMMÉMORATION DE LA SHOAH

27 JANVIER Les élus de l'arrondissement et les associations d'anciens combattants et victimes de guerres, des habitants de l'arrondissement et des élèves des collèges Claude Chappe et Lucien de Hirsch ont participé à la cérémonie de la journée de mémoire de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité, devant la stèle érigée au parc des Buttes-Chaumont à la mémoire de 33 très jeunes enfants juifs du 19^e exterminés dans les camps de la mort. La cérémonie s'est poursuivie dans le hall de la Mairie.

VŒUX DU MAIRE

13 JANVIER Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la traditionnelle cérémonie des vœux au gymnase Jean-Jaurès. Sur l'estrade, devant un fond de scène affirmant « Tous ensemble, nous sommes la République », entouré de l'équipe municipale, François Dagnaud, Maire du 19^e a dédié cette cérémonie aux 17 victimes des attentats qui ont endeuillé la France. « Notre idéal républicain, c'est d'accueillir et de faire vivre ensemble toutes les cultures, toutes les identités, toutes les confessions, dans le respect des lois, des droits et des devoirs librement consentis par le vote et l'expression populaire. La vague citoyenne qui s'est levée dimanche doit porter un sursaut de dignité et d'adhésion à nos valeurs humanistes et démocratiques, à cet esprit des Lumières qui fait partie du « génie français ».

Avec nos sangs mêlés, avec nos couleurs chamarrées, avec nos récits familiaux mélangés, nous sommes, ensemble, la République. (...) Alors oui, nous sommes le 19^e, nous voulons vivre heureux ensemble et inventer un destin commun respectueux de chacune de nos identités dans cet arrondissement qui brille de toutes les couleurs de la vie. »



INAUGURATION

27 NOVEMBRE François Dagnaud, Maire du 19^e, Frédérique Calandra, Maire du 20^e et Mao Peninou, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté ont inauguré le Centre de valorisation et d'apport des encombrants (CVAE) situé au 11 rue Paul Meurice près de la Porte des Lilas. Vous pouvez y déposer gratuitement vos objets encombrants et autres déchets recyclables ou toxiques. Une signalétique permet de repérer les caissons dédiés à chaque type de déchets. Le CVAE est ouvert 7 jours sur 7, de 9h30 à 19h.

01 43 61 57 36 - accueil téléphonique du lundi au vendredi de 7h à 19h - www.paris.fr



Mao Peninou et François Dagnaud

POINT FEMMES

DEPUIS JANVIER La Mairie du 19^e, à l'initiative d'Andrea Fuchs, Conseillère du 19^e déléguée, a ouvert un «Point Femmes», une permanence d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales. Animée par l'association Libres Terres des Femmes, elle se tient tous les lundis matin en Mairie (5-7 place Armand Carrel). Accès libre sans rendez-vous de 9h30 à 12h. Anonyme et gratuit. Possibilité de confier ses enfants le temps du rendez-vous à la halte-jeu au sein de la Mairie (de l'âge de la marche à 6 ans) située au rez de chaussée (escalier B - à droite avant l'escalier).

01 44 52 29 19 – www.mairie19.paris.fr



BAL ET BIEN !

DÉCEMBRE ET JANVIER La Mairie du 19^e organisait des bals pour les seniors de l'arrondissement les 11 et 18 décembre et, à l'occasion de la galette des rois, les 19 et 22 janvier. Tangos, valse, disco... Les seniors ont pu danser sur tous les rythmes joués par Patrick Bessières et son orchestre.

PALMARÈS ART 19

2 DÉCEMBRE Le 44^e salon de peintures et de sculptures de l'association Arts19 a reçu 1100 visiteurs à la Mairie du 19^e venus découvrir les œuvres exposées. Les prix du jury ont été décernés à M. Kerlizin (Peinture), M. Moneger et M. Burgy (Graphique), Mme Derzou (Sculpture) et à Mme Bahbut (Thème). Les prix du public ont été attribués à M. Vinel (Peinture), M. Vignerou (Graphique) et à Mme Marcotulli (Sculpture). Le prix spécial encouragement jeune talent est revenu à M. Gharsellah (19 ans). Les prix ont été décernés sous la présidence du cosmonaute M. Tognini.

NOUVEAU LOCAL POUR CLICHÉS URBAINS

20 JANVIER L'association Clichés Urbains propose depuis huit ans des ateliers et animations photographiques aux jeunes du quartier Flandre. Elle vient de s'installer au 156 rue d'Aubervilliers dans un local qu'elle partage avec l'association Korhom, qui propose des ateliers pour enfants et adolescents et des formations pour adultes autour de l'éducation aux Droits de l'homme. Clichés urbains a pour objectif de susciter un regard nouveau sur le Quartier Flandre et ses habitants et de permettre la rencontre entre jeunes du quartier. Le travail de Korhom et de Cliché Urbains sur les valeurs de citoyenneté et de respect mutuel leur a valu la visite de la Maire de Paris, Anne Hidalgo et du Maire de New York, Bill de Blasio, le 20 janvier dernier.

CONCERTS D'HIVER EN MAIRIE

DU 6 AU 14 FÉVRIER Les mélomanes de l'arrondissement ont été comblés avec la nouvelle édition des « Concerts d'hiver » dans la salle des fêtes de la Mairie du 19^e. Cette année, ce festival de musique classique et d'art lyrique, organisé en partenariat avec « La Fabrique à Enchantements » a proposé 15 spectacles musicaux gratuits, dont plusieurs ont mis à l'honneur les élèves du Conservatoire Jacques Ibert.



Debout : Éric Thebault, Adjoint au Maire chargé de la culture

100 PRINTEMPS

Françoise Vayssier a fêté ses 100 ans le 5 septembre, Nguon Thay Ung le 10 septembre, Yvonne Krieff le 26 septembre, Edmond Hattab le 11 décembre, Erna Maria Kornig le 22 décembre, Raymonde Bègue, le 9 février et Colette Bertrand, le 13 février. Ils ont reçu tous les 7 la Médaille de la Ville de Paris.



DICTÉE DU 19^E

24 JANVIER Pour la 8^e édition de la Dictée du 19^e, un événement intergénérationnel annuel, les bénévoles de l'association J2P (Jaurès Pantin Petit) ont réuni dans la salle des fêtes de la Mairie, 81 participants de 10 à 80 ans (dont 14 enfants de 10 à 14 ans). Le thème de la dictée était « La Grande Guerre » dans le 19^e. Des livres ou invitations à des spectacles ont été remis en prix à tous les participants.

C'EST L'ANNÉE DE LA CHÈVRE !

22 FÉVRIER François Dagnaud, Maire du 19^e a procédé à l'ouverture des yeux du dragon et lancé les festivités du nouvel an chinois à Belleville.

DE NOUVEAUX PETITS CONSEILLERS !

4 FÉVRIER La séance inaugurale du nouveau Conseil des enfants des centres de loisirs s'est déroulée dans la salle des fêtes de la Mairie, en présence de Nicolas Nordman, Conseiller de Paris, chargé des affaires scolaires et d'Adji Ahoudian, Adjoint au Maire. 1938 enfants ont ainsi voté pour élire leurs représentants les 14 et 21 janvier. Ils ont reçu leur écharpe tricolore et choisi les commissions dans lesquelles ils travailleront pendant l'année pour émettre souhaits et avis sur le fonctionnement des centres... Il

n'est jamais trop tôt pour participer à la vie collective !



À droite : Nicolas Nordman

PLACE DES FÊTES : RÉSULTATS DU VOTE

ENTRE LE 8 AU 14 DÉCEMBRE, PLUS DE 2500 HABITANTS ET USAGERS DE LA PLACE DES FÊTES ONT CHOISI ENTRE DEUX SCÉNARIOS DE PROGRAMMATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ET DE SES ABORDS. LE SCÉNARIO B A RECUEILLI PRÈS DE 59% DES VOIX

La Place des Fêtes est le premier projet de réaménagement des places parisiennes inscrit dans le Programme d'investissement de la mandature, ainsi que l'a confirmé le Maire de Paris, Anne Hidalgo. Le Maire du 19^e, François Dagnaud et sa Première adjointe, Halima Jemni, ont fait le choix d'une démarche participative innovante, qui associe les habitants, les usagers, les commerçants et le Conseil de quartier.

C'était une première à Paris : la votation était à la fois organisée sur le terrain et sur un site internet dédié : www.maplacedesfetes.fr

La votation sur les 2 scénarios proposés a

rencontré une large adhésion des habitants et usagers de la Place qui se sont appropriés la démarche, puisque plus de 2500 votants ont donné une majorité nette au scénario B, qui propose un rééquilibrage de la dynamique de la Place vers le sud, côté rue de Belleville. Sans surprise, les votants ont massivement confirmé leur souhait de voir disparaître la pyramide située au centre de la Place. La démarche participative continuera dans les mois qui viennent dans le pilotage du projet, qui va entrer maintenant dans une phase plus opérationnelle.

2542

PERSONNES
ONT VOTÉ

59%

POUR LE
SCÉNARIO B

86,3%

CONTRE
LA PYRAMIDE

LE PROJET RETENU PRÉVOIT :

- La libération du cœur de la Place pour accueillir de nouveaux usages pour toutes les générations (détente, jeux, événements, bar, terrasse...) avec une nouvelle signalétique.
- L'ouverture de la Place vers la rue Louise Thuliez et ses commerces avec l'élargissement du passage entre les rampes du parking.
- La valorisation du passage Compans (enlèvement de la toiture) pour apporter de la luminosité et améliorer l'attractivité commerciale
- L'interdiction renforcée des deux-roues motorisés, des automobiles et des camions sur la place.
- Le réaménagement et végétalisation de l'îlot Crimée.

- La sécurisation des traversées piétonnes rue Louise Thuliez, au carrefour Crimée, à l'angle Compans-Rivière.
- L'implantation des espaces d'animation avec terrasse sur la partie ensoleillée de la place.
- L'apaisement et la réduction de la circulation autour de la place (exemples : zone 30, zone de rencontre, aménagements cyclables).
- L'ouverture de la Place vers la rue de Belleville avec la libération du cœur de la Place en déplaçant une partie du marché sur les rues Augustin Thierry et Henri Rivière pour rééquilibrer l'animation de la Place vers le sud.
- L'élargissement des trottoirs sur la rue Henri Rivière avec plantation d'une rangée d'arbres

LE CALENDRIER

2015-MI 2016 :

Études de définition de projet

MI 2016-MI 2018 :

Travaux en plusieurs phases

MI 2018 :

Livraison de la nouvelle Place et de ses abords



SOIRÉE CROQUIS

27 JANVIER Le groupe d'animation Plateau propose une fois par mois, en alternant les vendredis et samedis, des soirées «Café-Croquis» à partir de 17h et jusqu'à 20h30. Chacun amène son matériel et dessine, croque, peint... dans une ambiance conviviale, autour d'une consommation. Cette animation gratuite est ouverte aux adultes et enfants accompagnés. Les rendez-vous se déroulent au « Bar Fleuri » 1 rue du Plateau. Prochains rendez-vous : 20 mars, 18 avril et 22 mai.

Renseignements : page Facebook « Soirées café-croquis »



LES QUARTIERS EN FÊTES

DÉCEMBRE Les Conseils de quartier ont organisé leurs fêtes de fin d'année. Le Conseil Porte des Lilas a ouvert le bal le 13 décembre sous la pluie avec des ateliers jeux pour enfants, un cirque, des livres enfants, des tours de magie, des boissons chaudes et des gâteaux. Pour la fête Pont de Flandre, du 17 décembre, les festivités se sont déroulées au Centre d'animation Curial avec des sculptures sur ballons, des démonstrations de danse indienne et de hip-hop et un spectacle de stand up avec les artistes du Jamel Comedy Club. La traditionnelle fête des lumières s'est quant à elle déroulée le 19 décembre sur la place des Fêtes. Le spectacle de la batucada et les animations ont enchanté les nombreux visiteurs, malgré le froid.



SANTÉ

UN EHPAD OUVERT

OUVERT EN JUIN 2014, L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ALICE GUY A ÉTÉ INAUGURÉ LE 4 FÉVRIER DERNIER.

Situé au 10 rue de Colmar, L'EHPAD Alice Guy, 100% habilitée à l'aide sociale, est géré par l'association COS et accueille 102 personnes sur une surface de plus de 7000 m² répartis sur quatre niveaux. Un Centre d'Accueil de Jour d'une capacité de 15 places y a été ouvert en janvier dernier. Il reçoit des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, de 9h à 17h, sur une ou plusieurs journées par semaine. Avec ce nouvel établissement, l'arrondissement compte ainsi 8 EHPAD pour une offre de près de 800 lits ainsi que 7 résidences-appartements gérées par le CASVP, 3 résidences privées et 2 établissements d'hébergements temporaires qui s'adressent plus particulièrement aux seniors sortants de traitement ou dont les appartements sont en rénovation.

Ouvert à la vie du quartier

L'établissement a rapidement trouvé sa place et participe à la vie du quartier. Dans le cadre de la Semaine Bleue, par exemple, une après-midi de sensibilisation aux droits-santé a été organisée pour les seniors du 19^e et une session de « Net Seniors », des ateliers informatiques gratuits, est programmée dans le courant du mois de mars. L'EHPAD travaille aussi sur le

projet d'un jardin intergénérationnel avec les petits de la crèche voisine. Les animations et activités qui favorisent les échanges et liens intergénérationnels se font aussi avec du prêt de salles aux associations, l'organisation d'ateliers ouverts, des partenariats avec les crèches, écoles, services culturels de la ville, EPIDE, CaféZoïde, etc. La grande terrasse (5^e étage) sera équipée d'une buvette et mise à disposition des associations. La résidence accueille également, dans sa vaste salle d'animation au rez-de-chaussée, des concerts de musique ou représentations théâtrales ouverts au public. Au cœur de son quartier, plus qu'un lieu de soin, Alice Guy se veut une maison de vie, valorisante et conviviale.



COLLECTES SOLIDAIRES DANS LE 19^E

Les samedis 14 mars et 11 avril, la Mairie du 19^e en partenariat avec Eco-systèmes et Emmaüs, propose aux habitants de déposer des appareils électriques, de l'électroménager, du matériel informatique, etc. sur des points de collectes solidaires dans l'arrondissement. Plutôt que de jeter à la poubelle ou de déposer sur le trottoir vos appareils électriques hors d'usage ou en état de fonctionnement, de vieux bibelots, du petit mobilier ou des vêtements, vous pourrez leur offrir une seconde vie en les donnant à Emmaüs.

Le samedi 14 mars, 4 camions Emmaüs seront installés près de chez vous (place de Joinville, Place Armand Carrel devant la Mairie, Place des Fêtes, place Marcel Achard), pour recueillir vos dons parmi les produits suivants : gros électroménager, petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur etc.), téléviseurs, matériel informatique... Bref tout ce qui marche à pile ou sur secteur. Ainsi que

le textile, le petit mobilier et les bibelots.

Si vous ne pouvez pas porter seul les appareils que vous souhaitez donner, rendez-vous au camion Emmaüs où les équipes vous aideront à transporter vos dons gros volumes.

Vos appareils seront triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs, ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales par Eco systèmes.

Les samedis 14 mars et 11 avril, rendez-vous pour la collecte de 10h à 14h :

- Place de Joinville
- Place Armand Carrel (devant la Mairie)
- Place des Fêtes
- Place Marcel Achard

Vous retrouverez régulièrement ces points de collectes dans l'arrondissement.

PROPRETÉ

TOUT CHAUD, TOUT BEAU, LE NOUVEAU LOGO



La Mairie du 19^e s'est doté d'un nouveau logo réalisé par Tami Notsani & Laurent Mareschal. Le premier cercle représente Paris, le second, plus grand est un zoom sur l'arrondissement, au nord-est de la capitale. Ces formes rondes rappellent le patrimoine architectural de l'arrondissement : Géode, Rotonde Ledoux, Globe d'Oscar Niemeyer, place du Colonel Fabien, belvédère du parc des Buttes Chaumont, etc. La couleur verte symbolise tous les espaces verts du 19^e qui contient de nombreux squares et jardins et est le premier de la capitale en nombre de jardins partagés.

NOUVEAU

LES BUTTES-CHAUMONT FONT PEAU NEUVE

Les travaux de rénovation du parc des Buttes-Chaumont se poursuivent.

Après la rénovation des réseaux hydrauliques et la réfection d'une partie des allées en 2013, le Parc des Buttes-Chaumont, joyau du 19^e, connaît de nouveaux travaux d'embellissement qui permettront d'offrir à ses visiteurs de nouveaux services et

un confort supplémentaire.

La nouvelle tranche de la rénovation des allées du parc des Buttes-Chaumont a démarré le 19 janvier dernier, pour 13 mois.

Renseignements : 39 75

Point d'information au pavillon Armand Carrel à l'entrée du parc, en face de la Mairie.

ENVIRONNEMENT

L'ANIMATION SE RENOUVELLE !

CONSEILS DE QUARTIER

**LES
COLLEGES
«HABITANTS»
DES CONSEILS DE
QUARTIER ONT ETE
TIRES AU SORT.
SUITE ET FIN DE
LA LISTE.**

GRUPE D'ANIMATION ROSA PARKS MACDONALD :

Leïla BARTHELEMY, Hue Trinh NGUYEN, Nassera GORMI, Fantou DIAWARA, Fanta KEITA, Laurent LEMESLE, Louis BOULANGES FOURNIER, Dougoutigui SYLLA, Bassem DAGHARI, Rafael HUESO, Dominique FLAMENT.

LE CONSEIL DES ANCIENS

LE CONSEIL DES ANCIENS DU 19^E A RENOUVELÉ ET CONSTITUÉ SES COMMISSIONS DE TRAVAIL : INTERGÉNÉRATIONNEL PERSONNES ÂGÉES, MÉMOIRE COLLECTIVE, CADRE DE VIE-ESPACE PUBLIC-TRANSPORT-ENVIRONNEMENT, BUDGET. CETTE INSTANCE CONSULTATIVE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA VIE DE L'ARRONDISSEMENT. ELLE EST FORCE DE PROPOSITION, DE RÉFLEXION DANS TOUS LES DOMAINES DU QUOTIDIEN.

Liste des membres du Conseil :

Monique ALLIGIER, Renée BART, Germaine BOICHOT, Elise BOUQUET, Claude CAILLE, Jean-Claude CASASNOVAS, Thérèse CHAMBIN, Françoise CINTRAT-HERTEL, Gérard COCHIN, Annie COLOMBIES, Denise CROIZILLE, Béatrice DRESSEN, Nicole DUVAL, Meriem ELASHRI, Danielle ELPEGE, Serge FIORINA, Mona GEHLER, Suzy GROSSMANN, Frédéric GUENET, Maryvonne GUENVEUR, Roger HAMON, Gérard JUTEAU, Mariette LANDON, Lisbeth LASCHE, Michel LEBLANC, Serge LEGAY, Gérard LELARGE, Michelle LEROUX, Guy LESME, André LIPEM-TOGNEY, Régine LIPZYC, Isabelle MARIETTE, André MAWO-NYETAM, Ahmed MERZOUKI, Maryse MEUNIER-FABRE, Evelyne MOULIN, Bernard NADEAU, Françoise NADEAU, André NICAUD, Michel PETIT, Philippe PETIT, Philippe RAFFARD, Mireille ROSSI, Evelyne ROSSI, Bernadette RUSSIAUX, Denise SALACHAS, Christiane SENECHAL, Monique TERNOT, Michelle VERON, Bernadette VIOLA, Alain WACHE, Berthie WEIL, Ana ZAJC, Fanny ZARSKI, Léna ZERBIB.

Renseignements :

01 44 52 29 18 - violette.baranda@paris.fr

GRUPE D'ANIMATION FLANDRE AUBERVILLIERS :

Jeanne BATAILLE, Farida BELBEY, Stéphane BOUVARD, Meriem ELASHRI, Michel LEBLANC, André MAWO NYETAM, Luce NAMER, Philippe RAFFARD, Annick ROYER, Bernadette RUSSIAUX, Jean-Jacques SAMARY.

GRUPE D'ANIMATION SECRÉTAN :

Alain BENLOULOU, Stéphane CARINI, Laura DEBIÉE, Djehanne GANI, Marion HAVAS, Guy LESME, Philippe MANTE, Isabelle MARIETTE, Frédéric NAHON, Michelle VERON, Christophe VOISIN.

GRUPE D'ANIMATION BAS-BELLEVILLE :

Johra FERRAH, Colette BENSIMON, Audrey RECHAL, Claudy LO, Valérie ATOUBA, Karima MEGUENNI, Jean-Hugues PIERSON, Jacques TERUIN, Michel ZAKI, René DEZERT, Constantin TORRES CAUDELI.

GRUPE D'ANIMATION DANUBE :

Cathy BOUTET – KREMER, Evelyne ROSSI, Chris LORMER, Stephen O'REILLY, Amanda JOHNSON BUASSEL, Mireille LEUBEL, Livia GUILLAUME, Mahamadou SIDIBE, Claude AMSELLE, Alban GRANITI, Benjamin MYONDO ASSALE.

GRUPE D'ANIMATION BASSIN DE LA VILLETTE :

Jean-Claude GALLOU, Etienne RAPACIOLI, Claude OZANNE, Jean-Christophe MERCIER, Eric ADJEMIAN, Alain LASKAWIEC, Huguette LAFFAILLE, Emmanuelle LEHMEDEEN, Catherine HESTIN, Jacqueline RIPE, Elisabeth MALTAVERNE, Michelle VERON, Christophe VOISIN.

Prochaines réunions publiques des Conseils de quartier :

- **Mardi 17 mars** : CQ Plateau
- **Jeu**di 9 avril : CQ Bassin de la Villette
Lieux et horaires sur www.mairie19.paris.fr

Bureau des Conseils de quartier :

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
Facebook : conseils de quartier du 19^e
Twitter : @monquartier19

TARIF SPÉCIAL "PARIS 19"
8 € AU LIEU DE 16 €

valable uniquement
les 17, 18 et 19 avril
sur présentation
du journal

15 > 25 AVRIL

FALSTAFE

LAZARE HERSON-MACAREL

DE VALÈRE NOVARINA

D'APRÈS HENRI IV DE SHAKESPEARE

DÈS 9 ANS

CRÉE AU FESTIVAL IN AVIGNON 2014



Théâtre Paris-Villette

INFOS / RÉSA 01 40 03 72 23

resa@theatre-paris-villette.fr

theatre-paris-villette.fr

DOSSIER

BUDGET PARTICIPATIF

DÉMOCRATIE

PARIS RÉSERVERA 5% DE SON BUDGET D'INVESTISSEMENT POUR DES PROJETS PROPOSÉS ET CHOISIS PAR LES HABITANTS. POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF, C'EST VOUS QUI PROPOSerez VOS PROJETS À RÉALISER À L'ÉCHELLE DE VOTRE QUARTIER DANS VOTRE ARRONDISSEMENT OU DE PARIS

BUDGET PARTICIPATIF 2015 : C'EST PARTI !

Jusqu'au 15 mars les Parisiens peuvent proposer, via la plateforme Internet dédiée « Madame la Maire, j'ai une idée » : www.ideoe.paris, des projets d'investissement à l'échelle du quartier, de l'arrondissement ou de Paris. Les idées peuvent être déposées par tous les Parisiens qui le souhaitent, sans distinction d'âge ou de nationalité, discutées, enrichies, retravaillées, dans une logique collaborative. Dans cet esprit, la plateforme numérique « Madame la Maire, j'ai une idée », encourage la participation la plus large et ouverte possible. Vous pourrez voter pour vos projets préférés en septembre 2015.

VOTRE PROJET PEUT ÊTRE D'ENVERGURE PARISIENNE :

- S'il bénéficie à tous. Exemples : aménagement d'une place, achat d'une œuvre d'art dans un musée de la Ville, reconquête des berges de Seine...

- S'il concerne les 20 arrondissements de Paris (rénovation des kiosques dans les parcs, installation du Wi-fi dans tout Paris...)

- S'il affecte plusieurs arrondissements (ouverture d'un espace de co-working étudiants-entrepreneurs qui a vocation à rayonner sur plusieurs arrondissements, aménagement d'un carrefour ou d'une voie sur deux arrondissements...)

Pour les projets d'envergure parisienne, l'enveloppe maximale du Budget est fixée pour l'année 2015 à 37 millions d'euros.

OU UN PROJET D'ARRONDISSEMENT :

S'il est au bénéfice des habitants de l'arrondissement ou d'un de ses 11 quartiers (rénovation de l'aire de jeu d'un square, ravalement d'une façade d'école, installation de candélabres dans une rue...)

Votre Conseil de quartier peut être à l'initiative d'un dépôt de projet.

LE BUDGET PARTICIPATIF POUR LE 19^E

Dans le 19^e, le Budget Participatif d'Arrondissement mobilisé est important puisqu'il a été fixé par le Maire François Dagnaud et son équipe municipale à 3 millions d'euros pour les projets d'investissement localisés dans le 19^e.

LE CALENDRIER

- Vous avez une idée de réalisation à l'échelle de l'arrondissement ou de Paris.
- Vous vous rendez sur la plateforme www.ideoe.paris vérifiez l'éligibilité de votre proposition et déposez votre projet avant le 15 mars.
- La Ville étudie la faisabilité et le coût jusqu'en mai.
- Les Parisiens sont appelés à choisir leurs projets préférés sur budgetparticipatif.paris.fr en septembre.

VOUS NE SAVEZ PAS QUEL TYPE DE PROJET DÉPOSER ?

PROJETS

Des idées peuvent être déposées sur la plateforme participative, mais le Budget participatif concerne uniquement les projets d'investissement.

Le projet est un ensemble finalisé d'actions, d'activités dans le but de réaliser une idée, de répondre à un besoin défini dans des délais fixés de réalisation et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée.

DIFFÉRENCIER BUDGET D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

Le Budget participatif relève du budget d'investissement correspondant à toutes les dépenses de construction, de biens durables, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public ; le budget d'investissement a vocation à préparer l'avenir, il s'agit en particulier de l'investissement en équipements : voirie, jardins, parcours sportifs, végétalisation, accès à la culture, médiathèques, etc. Il existe un autre type de budget, le budget de fonctionnement qui englobe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la Ville (rémunération des personnels, achat des services, etc.).

Les projets proposés dans le cadre du Budget participatif concerneront uniquement le budget d'investissement et ne devront pas générer de dépenses de fonctionnement directes (il ne faut pas par exemple que le projet déposé nécessite du personnel ; les dépenses d'entretiens classiques sont évidemment prises en compte dans le budget global du projet).

Renseignements

www.mairie19.paris.fr

<https://www.facebook.com/Conseils-de-quartier-du-19e>

[@monquartier19](https://www.facebook.com/mairie19)

[@paris19e](https://www.facebook.com/mairie19)

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS !

Mahor Chiche, adjoint au Maire du 19^e chargé de la Démocratie locale :

mahor.chiche@paris.fr

Adresse mail spécial Budget Participatif d'Arrondissement : bpa19@paris.fr

Tel Bureau des Conseils de quartier : 01 44 52 29 62 ou 29 85

PERMANENCE DANS LE HALL DE LA MAIRIE DU 19^E :

Lundi de 10h-13h00 et de 14h-16h30

Jeudi de 17h-19h30

PERMANENCE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PROJETS À LA MAISON DU COMBATTANT ET DES ASSOCIATIONS DU 19^E :

20 rue Edouard Pailleron 75019 Paris : Mercredi de 10h à 13h (salle de réunion au rez-de-chaussée)
Samedi de 13h à 16h (point d'information)

BUDGET PARTICIPATIF 2014 : DES PROJETS CONCRETS

DU 24 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE, VOUS AVEZ ÉTÉ 40 745 DANS TOUT PARIS À PARTICIPER À LA PREMIÈRE ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF.

Neuf projets sur les 15 proposés ont été retenus et seront réalisés avec les 20 millions d'euros consacrés par la Ville à ce budget participatif. Les services de la Ville travaillent déjà à leur réalisation. Rappel des projets :

COWORKING ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS

Développement d'un réseau d'espaces de travail en commun entre étudiants et entrepreneurs, grâce à des espaces partagés et tout équipés.

DES JARDINS SUR LES MURS

Végétalisation de murs. Quatorze sites sont déjà identifiés dans huit arrondissements.

DES KIOSQUES POUR FAIRE LA FÊTE

Il s'agit de redonner vie à des kiosques à musique parisiens en les rénovant pour qu'ils puissent accueillir des pratiques culturelles et sportives.

CULTIVER DANS LES ÉCOLES

Création de jardins pédagogiques dans toutes les écoles maternelles et élémentaires

RENDRE LA RUE AUX ENFANTS

Équiper une vingtaine de tronçons de rues de barrières mobiles, afin de les fermer à certaines heures pour offrir cet espace public aux enfants pour le jeu et la détente.

RECONQUÊTE URBAINE

« Effacer » le périphérique par des créations artistiques ou paysagères dans certains espaces abandonnés et réhabiliter des lieux délaissés dans les quartiers populaires. Parmi les sites retenus : la porte de la Villette et le passage de l'Ourcq.

SPORT URBAIN EN LIBERTÉ

Mise en place d'agrès, de terrains de jeux de ballons, etc. sur des sites inhabituels, comme des terrains installés sous les lignes de métro aériennes ou sur la petite ceinture.

TRIER SES DÉCHETS AU PLUS PRÈS

Création d'une dizaine de véhicules « Éco-point mobile », installation d'une vingtaine de colonnes à verre enterrées supplémentaires et expérimentation de quelques composteurs sur la voie publique.

DES ŒUVRES D'ART INVESTISSENT LA RUE

Créations ou restaurations d'œuvres de grands artistes contemporains.

FEEL (IN) HARMONY!*

LA PHILHARMONIE ACCUEILLE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS.
INTERVIEW DE SON DIRECTEUR, NICOLAS DROIN

La Philharmonie a ouvert ses portes le 14 janvier dernier à la Porte de Pantin et rencontre déjà un vrai succès d'affluence. Les journées Portes ouvertes du 17 et 18 janvier ont aussi permis à des milliers de visiteurs, dont beaucoup du 19^e, de découvrir le site. La Philharmonie travaille avec des formations musicales associées, notamment l'Orchestre de Chambre de Paris, une formation déjà en résidence dans l'arrondissement, dont Nicolas Droin est le directeur.

L'orchestre de chambre de Paris est implanté depuis quelques années sur le 19^e. Quelles sont vos activités sur le territoire ?

Nous sommes présents dans le 19^e avec une résidence dans le CentQuatre. Nous avons proposé de nombreux concerts destinés au jeune public et beaucoup d'habitants du 19^e ont pu découvrir l'orchestre lors de répétitions ouvertes. Nous avons également présenté les projets participatifs que nous avons co-construits avec différentes partenaires du quartier. Nous participons aussi aux fêtes de quartier en animant des ateliers, comme la fête inter-quartier de la rue Archereau.

Pourquoi avoir choisi de donner des concerts et d'animer des ateliers dans les écoles et bibliothèques du 19^e ? Notre installation dans l'arrondissement nous a donné envie d'aller plus loin dans la démarche de proximité, qui fait parti de l'ADN de notre orchestre. Nous intervenons depuis 4 ans en résidence au Collège Guillaume Budé, Place des Fêtes pour amener des collégiens vers la production d'un spectacle musical au CentQuatre. Nous nous efforçons aussi de nous rapprocher des plus

jeunes comme à l'école maternelle Jomard ou dans les écoles élémentaires Mathis ou Noguères. Nous proposons des ateliers en classe où les enfants découvrent les instruments ou échangent sur une œuvre avec les musiciens. En dehors du temps scolaire, nous proposons une approche plus « familiale » de la musique avec la bibliothèque Hergé par exemple.

Quelle vision avez-vous du 19^e au travers des nombreuses interventions que vous y faites ?

D'abord sa richesse humaine, alors que 19^e connaît une profonde mutation urbaine. Lors de nos ateliers et interventions, nous tissons des liens avec des femmes, des hommes et des enfants. C'est un arrondissement riche pour la grande diversité de sa population. L'art, et particulièrement la musique, devient souvent un dénominateur commun entre des publics que l'on pourrait penser éloignés les uns des autres et qui pourtant se retrouvent dans nos ateliers ou dans nos propositions.

Votre orchestre est associé à la Philharmonie. Qu'allez-vous proposer de nouveau aux



habitants du 19^e ? La Philharmonie s'implique dans les actions de proximité de l'orchestre avec une offre de concerts élargie aux familles, plus participative ou éducative. Nous envisageons de « produire » des habitants du 19^e dans le cadre de productions amateurs. Nous voulons continuer à construire une relation d'échange avec les habitants en organisant des parcours d'activités qui utiliseront pleinement les capacités de ce superbe lieu.

+ : www.philharmoniedeparis.fr

* Se sentir en harmonie !



photo © Cosimo Mirco Magliocca

L'OMS RÉCOMPENSE LES FUTURS CHAMPIONS...

La soirée annuelle de remise des récompenses de l'OMS le 28 janvier a permis de mettre à l'honneur les nombreux sportifs et encadrants bénévoles du 19^e dans la salle des Fêtes de la Mairie. L'occasion aussi de récompenser les coureurs du traditionnel Cross scolaire USEP UNSS des Buttes-Chaumont qui a réuni plus de 4000 participants le 5 novembre : championnes et champions des collèges et lycées parisiens de 10 à 18 ans se sont surpassés sur les chemins escarpés du parc.

COURSE DE LA SAINT-VALENTIN

Le 14 février, la Saint Valentin fête ses coureurs ! Sous un radieux soleil hivernal, la course de la St Valentin organisée par les Front Runners, qui promeut le sport LGBT, a une nouvelle fois rencontré un franc succès dans les allées du Parc de la Villette. Devenue incontournable dans le calendrier sportif du 19^e, cette course ouverte à toutes les amoureuses et amoureux a rassemblé plus de 800 coureuses et coureurs dans une ambiance festive et fraternelle.



NOUVEAU GYMNASSE MACDONALD : DU SPORT EN PLUS

Dans un quartier Macdonald en pleine transformation, un gymnase flambant neuf vient d'ouvrir ses portes au mois de décembre... Situé au 147 Bd Macdonald, l'enceinte sportive dispose d'un dojo à la surface avantageuse (300 m²), d'une salle de danse avec parquet dernier cri et d'une surface multi-activités. Le gymnase contentera les sportifs du 19^e qu'ils soient scolaires ou membres des structures associatives. Le futsal (Avec notamment Paris ACASA), le volleyball, le basket ou encore le roller-girl sont les bienvenus dans ce lieu lumineux et moderne. Le club Paris Basket 18 y propose tous les vendredis une initiation aux sports adaptés aux personnes handicapées mentales.

LA PISCINE GEORGES HERMANT REMISE À FLOT

Après 18 mois de travaux, la piscine Georges Hermant, l'une des 4 du 19^e (avec Pailleron, Rouvet et Mathis), va de nouveau accueillir les nageurs, baigneurs et plongeurs de l'arrondissement. Vestiaires réaménagés, nouvelles couleurs et bassins en parfait état feront le bonheur des sportifs parisiens dans cette piscine du quartier Danube et de la Mouzaia. La date de l'ouverture publique, normalement à la fin du mois de mars, sera annoncée dans la gazette et sur le site de la Mairie. Bénéficiant d'un bassin de 50m, d'un plongoir et d'une fosse pour la plongée, cette piscine se découvre durant les beaux jours offrant ainsi un vaste solarium en plein cœur du 19^e.

LES ÉLU-E-S SOCIALISTES & APPARENTÉS

Les attentats de janvier dernier nous ont rappelé que les valeurs républicaines sont notre bien commun.

Nous réaffirmons avec détermination notre volonté de faire société ensemble, comme en ont témoigné les millions de Français rassemblés dans la vague citoyenne qui a submergé le pays le 11 janvier dernier. Dans cette France unie et diverse, les citoyens ont refusé de subir la tyrannie et la terreur. Ils ont clamé avec force que tous ensemble, nous sommes la République. Les terroristes se sont attaqués à notre commune humanité, nous qui regardons « l'autre différent » comme un enrichissement de notre identité collective. Notre idéal républicain, c'est d'accueillir et de faire vivre ensemble toutes les cultures, toutes les identités, toutes les confessions dans le respect de nos lois, de nos valeurs communes.

L'élan de fraternité républicaine que nous avons connu nous oblige à la plus grande clairvoyance. A l'occasion de cette concorde nationale, une petite partie de notre jeunesse ne s'est pas reconnue spontanément dans nos rites républicains et les valeurs d'une société laïque ou ils peinent à trouver leur place. Cette vérité, il nous faut la regarder en face, non pas pour s'en culpabiliser mais pour essayer d'apporter tous ensemble des réponses concrètes. C'est pourquoi les élus du 19^e souscrivent à la proposition du Maire, François Dagnaud, de travailler avec tous les acteurs de terrain pour évaluer et réfléchir à ce qu'il va falloir faire de plus et de mieux autour de l'éducation, autour des valeurs de la République. Nous serons pleinement engagés, avec toutes les forces vives du 19^e pour renouer un lien social solide, dense qui n'exclut personne et donne toutes ses chances à chacun. Nous y arriverons par l'éducation populaire qui sera une priorité de cette mandature et qui doit favoriser cette émancipation personnelle et collective. Elle représente pour chacun l'opportunité de développer sa capacité de vivre ensemble, à partager ses idées. Chacun de nous doit pouvoir s'engager dans cette voie.

La première des libertés, c'est la tranquillité publique. C'est fort de cette conviction que la Mairie de Paris, la Préfecture de Police, le Procureur et le Rectorat ont travaillé ensemble au nouveau Contrat parisien de prévention et de sécurité 2015-2020. Ce contrat illustre la mobilisation de tous pour garantir la sécurité et la prévention de la délinquance, l'aide aux victimes et l'accès au droit, la lutte contre les drogues, la lutte contre les dérives sectaires, celle

contre les violences faites aux femmes. Décliné dans les arrondissements, il permettra de garantir la pérennité des actions déjà mises en place, à l'instar du Point Femmes – qui accompagne les femmes victimes de violences intrafamiliales – que la Mairie du 19^e a inauguré en janvier dernier.

Plus que jamais, dans cette année nouvelle, les élus du 19^e s'engagent aux côtés des habitants pour vivifier notre démocratie.

ROGER MADEC
PRÉSIDENT DES
ÉLU-E-S SOCIALISTES
ET APPARENTÉS

groupe-socialiste19
@voila.fr

LES ÉLU-E-S COMMUNISTES FDG

DROITS DES FEMMES Chaque année en France, plus de 120 femmes meurent assassinées sous les coups de leurs conjoints ou compagnons et plus de 200 000 femmes subissent des violences physiques et/ou sexuelles de leurs proches. A peine 10% qui se déclarent victimes de ces violences décident de déposer plainte (10 femmes assassinées à Paris entre 2010 et 2013). Aujourd'hui, faute de logements, ces femmes battues ne peuvent dans une ville comme Paris accéder facilement à une protection légitime. Pour faire face à cette honteuse manifestation de la domination masculine, sous l'impulsion d'Hélène Bidard, adjointe communiste, les élus communistes se sont mobilisés aux côtés des associations féministes afin que le Conseil de Paris adopte un droit à l'hébergement pour ces femmes victimes de sévices intolérables, accompagné par la création de 60 places en résidence sociale et de 50 logements. La mise en place d'une permanence le lundi de 9h à 12h30 à la mairie du 19^e pour toute personne désireuse de trouver une protection auprès des pouvoirs publics, nous semble aussi un moyen pour poursuivre notre combat, pour le respect des droits des femmes.

LES ÉLU-E-S
COMMUNISTES

groupe-communiste19
@voila.fr

LES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

LA PEUR ET L'ESPOIR. Après les attentats des 7, 8 et 9 janvier derniers, nous avons un devoir de vérité, d'humilité et d'invention.

La vérité d'abord sur une grande peur partagée. Les assassins ont tué pour mettre en cause la liberté d'expression (un journal), les symboles de l'ordre républicain (des policiers) et des personnes parce qu'elles étaient identifiées comme juives. Aucune explication sociologique ne permet de le supporter. Les attaques contre la communauté juive, la remise en cause de la laïcité, les suspicions et les menaces qui entourent les musulmans sont une insulte aux équilibres de notre arrondissement. Chacun doit être rassuré dans ses droits à vivre dans la dignité et la sécurité.

Ce bouleversement impose aussi une certaine humilité. Il nous encourage à examiner les erreurs et les fragilités des politiques publiques dans nos quartiers populaires. Au niveau local, on ne peut pas

se contenter de rappeler plus ou moins fermement les principes de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité doivent s'incarner plus concrètement pour tous les enfants de notre arrondissement, quels que soient leurs origines ou le niveau de revenus de leurs parents.

C'est pourquoi il nous faut redonner d'urgence un peu d'espoir dans l'action publique. Cela passe par la nécessité de tenir ses promesses, par des ambitions affichées toujours accompagnées des budgets nécessaires, et par une exemplarité sans faille des élus. Ensemble, ne laissons plus personne hors des promesses ni des obligations de la République.

www : vivremieuxdansle19.fr

DAN LERT,
PRÉSIDENT DU
GROUPE ÉCOLOGISTE
ET CITOYEN

groupe-ecologiste
citoyen19
@gmail.com

LES ÉLU-E-S UMP-UDI-MODEM

La Cour des comptes vient de publier son rapport annuel sur l'état des finances publiques du pays. Elle constate un « décalage entre les engagements pris, les objectifs affichés, les moyens qui leur sont consacrés et les résultats obtenus ». En clair ? La mauvaise gestion de F.Hollande et M.Valls s'est transformée en dette supplémentaire et en impôts pour tous.

Le déficit repart à la hausse : Grâce aux réformes structurelles du gouvernement Fillon, le déficit public baissait continuellement depuis 2009 (de 7,2 % du PIB en 2009 à 5,1% en 2011). S'éloignant de cette trajectoire, F.Hollande et M.Valls ont stoppé les efforts engagés et ouvert les vannes de la dépense publique en la finançant par une overdose d'impôts supplémentaires.

Résultat : la croissance est à l'arrêt et le déficit public est reparti à la hausse en 2014.

La France est, avec la Croatie, le seul pays de l'UE dont le déficit public est supérieur à 3% du PIB en 2013 et en augmentation en 2014.

Des engagements mensongers : Chiffre à l'appui, la Cour des comptes démontre l'écart entre les engagements pris par le gouvernement et les résultats obtenus. Par exemple, le déficit 2014 est 2 fois supérieur à celui prévu dans la loi de programmation socialiste de 2012 (4,4 % contre 2,2 %). Or ce dérapage était prévu par tous les experts.

2015 : aucun effort sérieux n'est prévu : La Cour des comptes juge « limité » l'objectif de réduction du déficit. Pire, sa réalisation est jugée « incertaine » : les recettes seraient surévaluées, les dépenses sous-évaluées. Ainsi, les promesses d'économies sont jugées insuffisamment détaillées. En clair : le gouvernement promet de réduire de 50 milliards d'euros la dépense publique mais ne dit pas comment.

De plus, la Cour des comptes souligne que la réduction annoncée des dépenses n'est qu'un trompe-l'oeil : il ne s'agit pas d'une baisse mais d'une moindre hausse par rapport à ce qui était prévu !

La réduction du déficit à 3 % du PIB en 2017 semble improbable et la dette pourrait atteindre 100 % du PIB.

Jamais les générations futures n'auront été autant sacrifiées.

L'endettement appelle l'augmentation des impôts qui empêche les entreprises de créer des emplois. Rappelons que le 19^e compte un taux de chômage supérieur à 9% en 2014 (8% à Paris) contre 8.5% lors de l'élection de F.Hollande. Seule la croissance permettra de faire durablement baisser le chômage dans nos quartiers.

ANNE-CONSTANCE
ONGHÉNA &
JEAN-JACQUES
GIANNESINI &
LES ÉLUS DU GROUPE
UMP



14 ET 15 MARS

SPECTACLES ENFANTS

Le 14 mars à 18h, la Casa des Enfants à La Casa del Tango (11 allée Darius Milhaud) propose un spectacle de Magie, «Le fantastique voyage d’HannaH» et le 15 mars à 17h, un spectacle de contes «Par la barque et le brochet» (à partir de 6 ans).
01 40 40 73 60
lacasa.desenfants@gmail.com
www.lacasadelatango.net
Rubrique La Casa des Enfants



17 - 28 MARS

SPECTACLES

Avec L’Esprit de groupe, La Villette propose un rendez-vous combinant des spectacles de danse, de théâtre et des performances inspirés par les notions de groupe et de communauté et/ou conçus pour eux. Ces spectacles témoignent, chacun à leur manière, d’une expérience collective dansée, chantée ou parlée, questionnant l’individu dans son rapport aux autres. Événement hautement participatif, le public sera largement sollicité sur la plupart des projets présentés.
www.lavillette.com - 01 40 03 75 75



AVRIL-MAI

CINEMA

Un mardi par mois, la Mairie du 19^e, en partenariat avec le cinéma Etoile Lilas et avec la participation du Conseil des Anciens, propose aux seniors du 19^e une séance de cinéma gratuite, sur réservation. Prochaines séances : « 12 years a slave » (2013) mardi 14 avril à 14h30 (inscription au bureau d’accueil de la Mairie du 19^e à partir du 1er avril) et « Sur la route de Madison » (1995) mardi 19 mai (inscription à partir du 6 mai).
www.mairie19.paris.fr



5 AVRIL - 5 AOÛT

EXPOSITION

Pour les 120 ans du cinéma et de son existence, Gaumont s’expose au CentQuatre et vous propose un voyage à travers l’histoire du cinéma. Vous y découvrirez des extraits de films, des ateliers, des affiches, des peintures, des costumes, des appareils anciens et des objets rares... Un bonheur pour les cinéphiles, à vivre du mercredi au dimanche de 14h à 19h au 5 rue Curial.
www.104.fr



17 ET 18 AVRIL

CONCERT

Dans le cadre de sa résidence à l’Atelier du Plateau, Art Sonic invite cinq musiciens de talent à jouer une musique de chambre progressive. A 20h au 5 rue du Plateau (au fond de l’impasse).
Tarifs : 12€, 10€ et 8€
01 42 41 28 22
www.atelierduplateau.org



JUSQU’AU 25 AVRIL

EXPOSITION

La galerie Salle Principale invitait Stéphane Barbier Bouvet à nous emmener en week-end. Prolongé par des jeux de déplacements multiples et variés. Sa première exposition à la galerie Salle Principale propose une situation constituée d’objets évoquant une aire d’autoroute. A la galerie Salle Principale, 28, rue de Thionville, du mercredi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 11h à 19h et sur rendez-vous.
09 72 30 98 70
www.salleprincipale.com

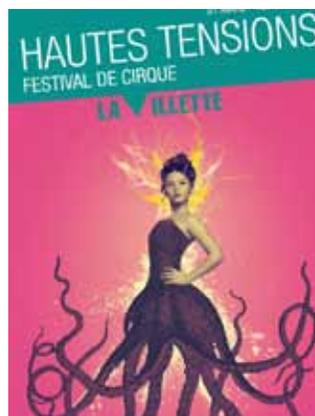


JUSQU’AU 31 MAI

EXPOSITION

Conçue par le Victoria and Albert Museum, l’exposition « David Bowie Is » a connu un succès retentissant à Londres au printemps 2013. Elle fait escale à la Philharmonie de Paris dans une version légèrement remaniée pour l’occasion. Plus de 300 objets ont été sélectionnés et

rassemblés pour la première fois. Parmi ceux-ci, des textes de chansons manuscrits, des costumes originaux, des photographies, des films, clips vidéo et décors de scène ainsi que des instruments de musique de David Bowie et des illustrations de ses albums. A la Philharmonie de Paris, 221, avenue Jean-Jaurès
01 44 84 44 84
www.philharmoniedeparis.fr



31 MARS - 12 AVRIL

CIRQUE

La Villette accueille Hautes Tensions, un festival 100% cirque contemporain. Pour cette cinquième édition, le festival se déploie sur tous les espaces de la Villette, en salle, en plein air ou sous chapiteau, mais aussi au Théâtre Paris-Villette, au 104 et au Théâtre du Fil de l’Eau à

Pantin. Durant deux semaines, une quinzaine de spectacles mais aussi des ateliers et des rencontres publiques et professionnelles témoignent de la capacité du cirque d’aujourd’hui à se réinventer et à s’ouvrir à d’autres langages : danse, théâtre, arts plastiques, performance, arts numériques et magie.
01 40 03 75 75
www.lavillette.com



24 MAI

COURSE

Vous pouvez vous inscrire pour la 9^e édition des 10 kms du 19^e, une course à pied homologuée par la Fédération Française d’Athlétisme qui fait partie du Paris Running Tour 2015 et organisée par l’AS Belleville, l’OMS 19 et la Mairie du 19^e. Inscriptions par courrier avant le 15 mai à « OMS 19 – 5/7

place Armand Carrel 75019 Paris » avec un chèque de 14€ à l’ordre de AS Belleville et la photocopie de votre licence ou de votre certificat médical ; à la Mairie le vendredi 22 mai de 17h à 19h et le samedi 23 mai de 10h à 18h (16€) ou en ligne sur www.topchrono.biz jusqu’au 22 mai à midi. Bulletins disponibles en Mairie, sur www.mairie19.paris.fr ou www.oms19.paris.fr



29 MAI AU 7 JUIN

EXPOSITION

L’Espace Culturel des Arts du Masque accueille « Masques et carnivals » en collaboration avec le Musée International du Carnaval et du Masque de Binche (Belgique). Avec les photos, les objets et les films issus de la collection du Musée, il s’agit de témoigner sur le dynamisme du carnaval de Binche et la place

qu’occupent les masques dans cette fête populaire. Lors de cette manifestation, réalisée dans le cadre du Carnaval des Buttes-Chaumont, un atelier de création de masques de carnaval sera organisé pour les enfants (Inscriptions obligatoires). De 14h à 20h à l’espace culturel des arts du masque, 32 rue de la Solidarité. Entrée libre.
09 54 84 84 84 - www.varsorio.com
production@varsorio.com

MAIRIE DE PARIS



m19
mairie dix-neuf

Dimanche 24
mai 2015

LES
10KM
DU
19E

DÉPART 9H DE LA MAIRIE DU 19^e

5/7 Place Armand Carrel

Métro : Laumière • Bus : 48/60/75



@Paris19e



facebook.com/mairie19

www.mairie19.paris.fr

